



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Monsieur Claude Meisch
Ministre de l'Education nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

29, rue Aldringen
L- 2926 Luxembourg

N/réf. : CSL-2017-121-CF/NF

Luxembourg, le 12 septembre 2017

Concerne : Projet de règlement grand-ducal portant création d'une annexe de l'Institut national des langues sur le campus Belval de l'Université du Luxembourg à Esch-sur-Alzette et portant dénomination de son annexe à Mersch

Monsieur le Ministre,

Par courrier en date du 11 juillet 2017, vous avez soumis pour avis à notre chambre professionnelle le projet de règlement grand-ducal relatif à la création d'une annexe de l'Institut national des langues sur le campus Belval de l'Université du Luxembourg à Esch-sur-Alzette ainsi qu'à la dénomination de son annexe à Mersch.

Par la présente, notre chambre professionnelle a l'honneur de vous informer qu'elle n'a pas d'observations particulières quant au projet de règlement grand-ducal sous avis et qu'elle y marque son accord.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Norbert TREMUTH
Directeur

Jean-Claude REDING
Président